



Vittoria Creuzé  
74, grande rue  
77630 Barbizon  
Tél 06 03 40 13 65

Barbizon le 8 août 2019

Monsieur,

Pour mes deux propriétés de Barbizon, ce projet fait de moi une victime de spoliation pour deux raisons diamétralement opposées, ce qui me laisse perplexe.

**La parcelle AI 574 au cœur du village** se voit affublée du qualificatif de « **JARDIN REMARQUABLE** » (il n'y a dans ce jardin aucun arbre remarquable) ce qui la rendrait inconstructible, malgré sa surface et sa localisation ouvrant sur deux rues : 74, Grande rue et 19, rue Charles Jacque).

**Pour les parcelles V 41 - V 103 - V 104 en bordure du village**, c'est l'inverse. Placées en Zone **UCA constructible**, elles sont en passe de devenir **Zone UC non constructible parce que AGRICOLES**.

En réalité, l'immeuble construit sur la parcelle **104 et 103** marquent, si j'ai bien tout compris, **la limite du village**.

La parcelle voisine **V 41**, qui dispose d'une entrée séparée, **ne peut être considérée comme un terrain agricole, coïncée qu'elle est entre deux bâtiments**.

**Le fond du jardin constitué de ces trois parcelles peut parfaitement accueillir une construction qui ne dépasserait pas la limite fixée pour le bâtiment existant. D'autant que sur la parcelle voisine (V 39) une construction est actuellement en cours..**

Je vous demande de bien vouloir reconsidérer la situation de mes propriétés et de bien vouloir les maintenir en zone UCA, faute de quoi je serais, sur les  $\frac{3}{4}$  de mes propriétés, victime d'une spoliation évidente.

**P.S. :**  
**Barbizon le 25 /08/2019**

**Je viens de constater des permis de construire en ont été attribués (zone remarquable) au 21 rue Charles Jacque pour la construction d'un garage de 30 m2 déposé le 20/06/2019 ainsi qu'au 23 rue Charles Jacque sur un terrain de 1100**

**m2 une construction de 171,49 m2 - et 8,19 m de Hauteur. Permis déposé le  
06/08/19.  
Cherchez l'Erreur. .... Cela est incompréhensible !!!!!**

Vous remerciant de l'attention bienveillante que vous porterez à ce dossier, je vous prie  
de croire, Monsieur, à toute ma considération

VITTORIA CREUZÉ